

FORMATION

Spécial Hôtellerie Restauration

PUBLIC CONCERNE

Ressources humaines,
contrôle gestion paie,
Direction des Opérations

Accès mobilité réduite
possible (pour tout autre
handicap contacter
eQualog)

DUREE :

Durée : 1 jours
7 heures

OBJECTIFS COMPETENCES

Être capable de : connaître
les différentes dispositions
et obligations sociales en
gestion du temps de travail
et définir les règles et les
processus à mettre en
œuvre pour garantir la
cohérence de la politique rh
d'un groupe en HCR

PRE REQUIS :

Accès au logiciel eQualog

MODALITES ET DELAIS

D'ACCES :

Minimum 2 à 3 semaines, à
définir avec le client

TARIF :

A partir de 650€ la journée
et sur devis.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Les participants appliquent
les connaissances acquises
durant le cours lors de
travaux pratiques. Ces
exercices s'appuient sur
une base de données
conçue de façon à résoudre
l'ensemble des cas les plus
fréquents mais aussi sur
des exercices pratiques.

PARTICIPANT

Nombre : 1 à 8 personnes

LIEU DE FORMATION

INTRA/ INTER

Intitulé du stage : Processus de Gestion du temps de travail pour la Paie Appliqué à un groupe

Introduction

- Les différents aspects de la gestion du personnel
- Les principes de la gestion du temps de travail
- Explication du fonctionnement actuel

Qui fait quoi.

- Organisation et structure des données
- Conditions d'accès
- L'accès hiérarchisé aux données

Les principes horaires

- Créer, modifier un horaire de travail
- Comprendre le mode de fonctionnement de l'entreprise.
- Les alertes de planification.

Les plannings de travail

- Créer un planning de travail
- Le repas, planification, affichage
- Règles de construction et d'affichage d'un planning

Les événements

- Utiliser et gérer des codes événement
- Les principes d'interaction avec la paie
- Règles de valorisation du temps

L'épargne obligatoire

- Emargement manuel ou automatisé.
- Contrôle avec le planning
- Interventions en cas d'oublis d'emargement
- Dans quels cas intervenir sur l'emargement réel.
- Les points de vigilance

Éditions

- Editer les cumuls mensuels salariés.
- Autres éditions et états obligatoires

Préparation des éléments de paie

- Contrôler les éléments variables
- Procédure d'envoi au centre de gestion

Définition des règles de bonne pratique

- Elaboration du processus RH
- Mise en place des points de contrôle

Évaluation et suivi pédagogique

- Évaluation pédagogique : exercices pratiques et mise en situation
- Évaluation de la satisfaction : questionnaire à chaud
- Formation non diplômante, attestation de formation sur demande

Supports de Formation

- Procédure Simplifiée
- Manuel Directeur
- Logiciel

Contact : 04 90 07 51 58

contact@equalog.fr

Date de dernière mise à jour : 28/03/2023